



16. 07. 2025

Secrétariat Communal

Notre réf.: 57C - Préavis Projet Laduno

Dossier suivi par : Flávio AMADO
Téléphone : 247-84697
E-mail : flavio.amado@mai.etat.lu

Luxembourg, le 15 juillet 2025

PRÉAVIS

Conformément à l'article 4 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, la commission d'aménagement, ci-après dénommée « *la commission* », dans sa séance du 9 juillet 2025, à laquelle assistaient les membres Messieurs Frank Goeders, Flavio Amado, Gaetano Castellana et Mesdames Myriam Bentz, Elena Lalueza, Vanessa Sckuvie, a émis à l'unanimité des voix le présent préavis au sujet du projet de Modification ponctuelle concernant des fonds situés dans la commune de Erpeldange-sur-Sûre, à Erpeldange-sur-Sûre, au lieu-dit « oben dem Erpeldingerweg », présenté par la commune précitée et élaboré par TR Engineering. Les représentants-experts Messieurs Pit Steinmetz, Sven Fiedler assistaient avec voix consultative à la séance.

Le projet vise la modification du coefficient d'occupation du sol ainsi que la densité de logement de la zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » « Laduno » en vue d'une modification ponctuelle du PAP ayant la référence 17227/57C approuvé en date du 11/05/2015.

La commission d'aménagement avise favorablement la présente modification et recommande à la commune de lancer la procédure de modification ponctuelle du PAG parallèlement à la modification du PAP.

Le Président de la
commission d'aménagement

Frank Goeders

